

La nationalité belge en 2015 – Qui sont les 'belges'?

Patrick Wautelet

Plan

- 1°) *Quoi* – sens et utilité de la nationalité en 2015
- 2°) *Qui?* - acteurs de la nationalité belge
- 3°) Comment devient-on belge?
- 4°) Double nationalité
- 5°) Perte de la nationalité

I. Nationalité belge en 2015

Pour quoi faire?

- Utilité de la nationalité en 2015?

I. Nationalité belge en 2015

Pour quoi faire?

- *Pas de pertinence* de la nationalité en 2015 pour
 - Protection droits fondamentaux
 - Droits sociaux
 - Accès à (la plupart) des professions
 - ...

I. Nationalité belge en 2015

Pour quoi faire?

- Utilité de la nationalité en 2015:
 - Droits politiques (vote/être élu)
 - Liberté d'établissement et de circulation / protection expulsion
 - Certains droits sociaux - ex. :
allocation remplacement de revenus
et intégration (nationalité belge; UE
ou Etats avec lequel accord)

I. Nationalité belge en 2015

Pour quoi faire?

- Utilité de la nationalité en 2015 (suite):
 - Capital *symbolique* de la nationalité
 - sentiment d'appartenance
 - Accès au marché du travail
 - Accès *légal* – certaines professions (juge, gardien sécurité → loi *Tobback* 1990, etc.)
 - Accès *réel* – étude CSB

I. Nationalité belge en 2015

Pour quoi faire?

- Etude *Centrum Sociaal Beleid* 2011 (Employment chances and changes of immigrants in Belgium: the impact of citizenship – V. Corluy, I. Marx & G. Verbist) : “ *citizenship acquisition is associated with better labour market outcomes for non-Western immigrants in general. This effect remains after controlling for years of residence since migration, indicating the existence of a **citizenship premium** in Belgium*”

II. Nationalité belge en 2015

Quels acteurs?

- Principe : nationalité → compétence *fédérale* (artt. 8/9 Constitution)
- Loi fédérale 28 juin 1984 : 'Code de la nationalité belge'
- Nombreuses modifications (1991, 1993, 1995, 1998, 2000, 2004, 2006, 2012, etc.)

II. Nationalité belge en 2015

Quels acteurs?

- *Nuance* : mise en oeuvre de certains conditions d'acquisition → passage par législation des régions
- Ex. : démonstration de l'*intégration* → compétence des entités fédérées pour politique d'intégration ('*inburgeringsattest*')

II. Nationalité belge en 2015 Quels acteurs?

- Quel *avenir* pour la nationalité belge
→ une nationalité régionalisée?
- Ex. : Suisse

II. Nationalité belge en 2015

Quels acteurs?

- Quid rôle *droit international* – *droit européen*?
- → Rôle marginal – principes fondamentaux

II. Nationalité belge en 2015

Quels acteurs?

- Ex. 1 : non-discrimination → affaire *Genovese c. Malte* (CEDH 2011)
- Enfant né d'une mère anglaise et père maltais – non marié
- Droit maltais : enfants nés hors mariage ne sont maltais que si la mère est maltaise
- Condamnation de Malte → règles d'attribution de la nationalité distinguent selon que naissance *in* et *hors* mariage

II. Nationalité belge en 2015

Quels acteurs?

- Ex. 2 : citoyenneté européenne : *Janko Rottmann c Freistaat Bayern* (CJUE 2010)
- M. Rottmann, citoyen autrichien, devient allemand par naturalisation, perd nationalité autrichienne
- Allemagne souhaite retirer nationalité allemande - M Rottman a menti
- Perte de nationalité allemande = perte de citoyenneté européenne → *test de proportionnalité*

III. Comment devient-on belge?

- *1ère approche* : panorama général
- *2ème approche* : panorama statistique
- *3ème approche* : zoom sur (principaux) modes d'acquisition

III. Comment devient-on belge?

- *1ère approche* : panorama général
- Plusieurs possibilités pour devenir belge:
 - Automatiquement ('*ex lege*')
 - Sur demande
 - Déclaration
 - Naturalisation (*un* mode d'acquisition parmi d'autres...)

III. Comment devient-on belge?



<i>Mode</i>	<i>Procédé</i>	<i>Comment?</i>	<i>CNB</i>	<i>Intégration?</i>
Relation familiale	Filiation	Automatique	Art. 8	Non
	Ma/paternité	Sur demande	Art. 12bis	Oui
	Mariage	Sur demande	Art. 12bis	Oui
Naissance en Belgique	2ème génération	Sur demande	Art. 11 § 2	Non
	3ème génération	Automatique	Art. 11 § 1	Non
Séjour	5 / 10 ans séjour	Sur demande	Art. 12bis	Oui
Mérites exceptionnels	Naturalisation	Sur demande	Art. 19	Oui



III. Comment devient-on belge? Portrait statistique



Mode d'acquisition/année	2000	2005	2010	2012
Acquisition par filiation	7.388	7.308	7.958	7.064
Acquisition par adoption	494	453	296	164
Attribution 2ème génération	1.259	124	162	173
Attribution 3ème génération	1.266	770	580	425
Extension acquisition parent	19.489	6.768	8.114	9.392
Déclaration	18.635	11.244	14.550	14.927
Mariage	6.656	5.091	7.011	7.176
Naturalisation	10.501	6.804	3.836	5.777

III. Comment devient-on belge?

Portrait statistique

Chiffres bruts total acquisition/an

Acquisition de nationalité par sexe, groupe d'âge et nationalité précédente

Dernière mise à jour: 25-05-2015

Personnalisation du tableau [montrer](#)

+
 +
 +
 +
 +
 +

TIME	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Union européenne (28 pays)	:	:	:	:	:	771.800	815.700(e)	786.400(e)	818.000(e)	:
Union européenne (27 pays)	719.090	723.611	735.928	707.100	699.000	766.500	812.400(e)	783.100(e)	816.900(e)	:
Belgique	34.754	31.512	31.860	36.063	37.710	32.767	34.636	29.786	38.612	34.801
Bulgarie	5.783	5.882	6.738	5.966	7.140	965(p)	889	612	1.750	808
République tchèque	5.020	2.626	2.346	2.371	1.204	1.149	1.085	1.638	1.753	2.243
Danemark	14.976	10.197	7.961	3.648	6.022	6.852	4.027	4.243	3.598	1.750
Allemagne (jusqu'à 30/09/2009)	127.153	117.241	124.566	113.030	94.470	96.122	104.600	109.594	114.637	115.118
Estonie	6.543	7.072	4.781	4.242	2.124	1.670	1.184	1.518	1.339	1.330
Irlande	3.784	4.079	5.763	4.649	3.245	4.533	6.387	10.749	25.039	24.263(p)
Grèce	1.425	1.711	1.962	3.921	16.922	17.019	9.387	17.533	16.219	29.462
Espagne	38.220	42.860	62.375	71.936	84.170	79.590	123.721	114.599	94.142	225.793(b)
France	168.826	154.827	147.868	132.002	137.452	135.852	143.261	114.569	96.051	97.276

III. Comment devient-on belge?

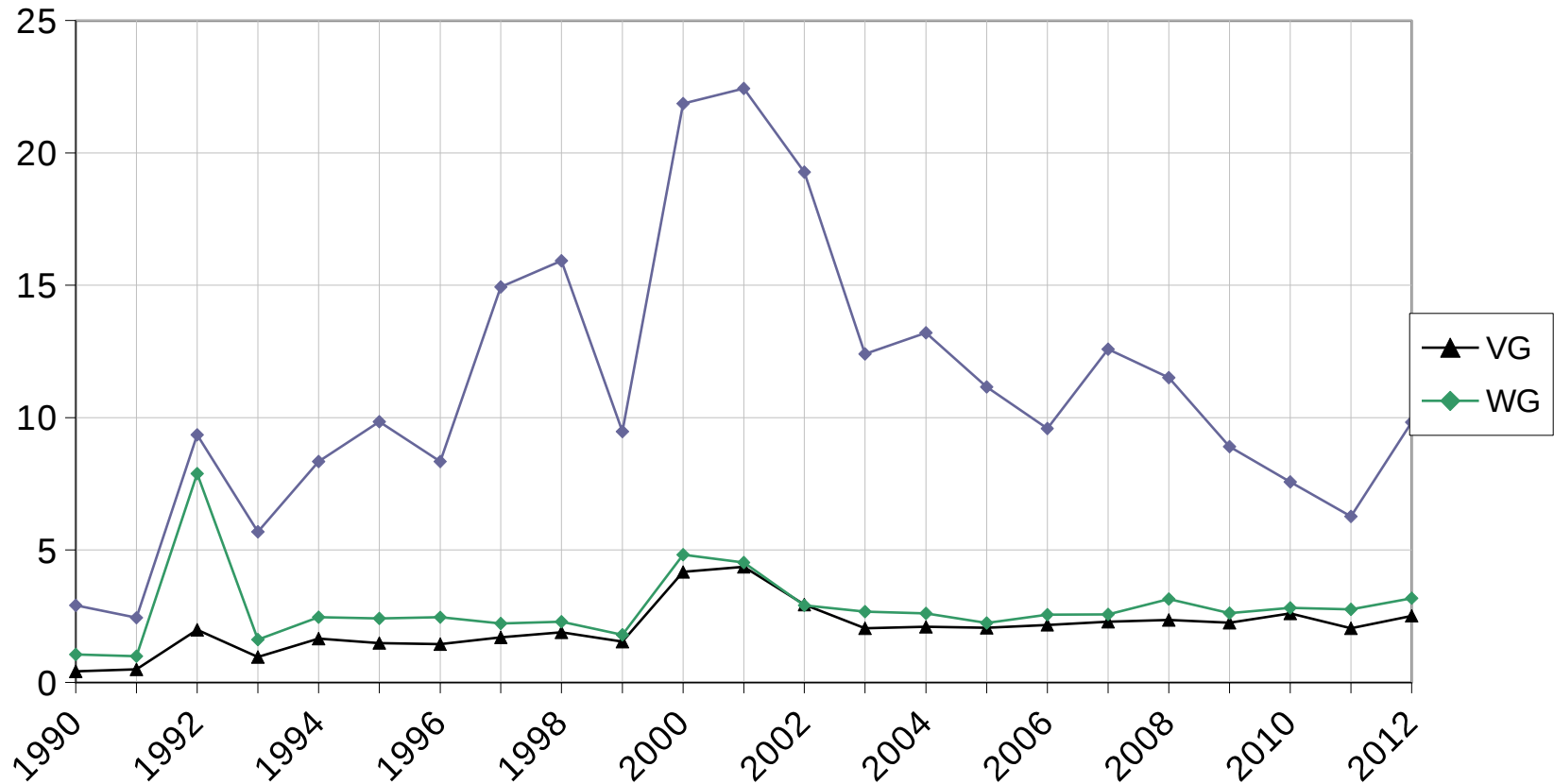
Portrait statistique

Acquisition/an/population totale

	2005			2010			2013		
	Population totale	acquisition	%	Pop totale	acquisition	%	Pop totale	acquisition	%
Belgique	10.445.852	31.512	0.301	10.839.905	34.636	0.319	11.161.642	34.861	0.312
France	62.772.870	152827	0.243	64.658.856	143.261	0.221	65.560.721	97.276	0.148
Allemagne	82.500.849	117241	0.142	81.802.257	104.6	0.127	80.423.746	115.118	0.143
Italie	57.874.753	28659	0.049	59.190.143	65.938	0.111	59.685.222	100.712	0.168
Royaume-Uni	60.182.050	161755	0.268	62.510.197	194.842	0.311	63.905.297	207.496	0.324
Luxembourg	461230	954	0.206	502.066	4.311	0.858	537.039	2.564	0.477
Pays-Bas	16.305.526	28.488	0.174	16.574.989	26.275	0.158	16.779.575	25.882	0.154

III. Comment devient-on belge? Portrait statistique

AANTAL NATURALISATIES TOT BELG PER 1.000 INWONERS, PER GEWEST



III. Comment devient-on belge?

1. Séjour

- Combien d'années de séjour en Belgique?
 - Jusque 2012 : 7 ans
 - Depuis 2013 : 5 / 10 ans / +
- Autres conditions
 - Avant 2013 : *pas* de test d'intégration (pratique?)
 - Après 2013 : 'intégration'

III. Comment devient-on belge?

1. Séjour

Acquisition par déclaration - scénarios

1°) Etranger né en Belgique

2°) Résidence en Belgique

5 ans + intégration forte

10 ans + intégration douce

5 ans + handicap/invalidité/pension

3°) Mariage avec un/e belge + 5 ans résidence + intégration

4°) Parent d'un enfant belge + 5 ans résidence + intégration

III. Comment devient-on belge?

1. Séjour - Intégration

<i>Vecteur</i>	<i>Concrétisation</i>	<i>Quel scénario?</i>
Connaissance langue	Niveau A2 – une langue	Tous
Participation économique	Travail 468 j / 5 ans 6 semestre cotisations	Séjour 5 ans
Intégration sociale	Enseignement / travail	Séjour 5 ans / mariage / paternité
Participation vie communauté accueil	Appréciation générale (club, loisirs, etc)	Séjour 10 ans

III. Comment devient-on belge?

2. Naissance en Belgique

- Naissance en Belgique : trois hypothèses
- 1°) naissance dans une famille *récemment arrivée* en Belgique (art. 11 § 2 CNB)
- Acquisition possible si
 - Demande (avant 12 ans)
 - Résidence légale des parents en Belgique depuis *10 ans*

III. Comment devient-on belge?

2. Naissance en Belgique

- 2°) Naissance dans une famille *établie* en Belgique (art. 11 § 1 CNB) → enfant né en Belgique *et* un parent né en Belgique
- Acquisition *automatique*:
 - Pas de déclaration
 - Pas de paiement
 - Pas de condition intégration (parent/enfant)

III. Comment devient-on belge?

2. Naissance en Belgique

- 3°) Naissance en Belgique et *apatride* (art. 10 CNB) → enfant ne reçoit pas nationalité de ses parents (soit apatrides, soit impossibilité transmission)
- Limites:
 - Acquisition provisoire
 - Pas d'acquisition si obtention possible nationalité parents

III. Comment devient-on belge?

3. Mariage

- Mariage en tant que tel → aucun effet (positif/négatif)
- Acquisition nationalité belge uniquement si:
 - 3 ans de vie commune
 - 5 ans de résidence légale en Belgique
 - Connaissance linguistique
 - Intégration sociale (si formation professionnelle : également période de travail)

III. Comment devient-on belge?

4. Transmission au sein de la famille

- Effet *collectif* – art. 12 CNB
 - Si acquisition par un parent
 - Enfant – de 18 ans
 - Parent exerce autorité sur l'enfant
 - Enfant réside en Belgique

III. Comment devient-on belge?

4. Transmission au sein de la famille

- Lien de filiation : art. 8 CNB
 - Un parent est belge
 - Naissance de l'enfant
 - En Belgique → transmission *immédiate*
 - Hors Belgique
 - Parent né en Belgique : transmission *immédiate*
 - Parent né à l'étranger : transmission *possible*

III. Comment devient-on belge?

5. Cas exceptionnels

- *Naturalisation* – art. 19 – décision (politique) de la Chambre
 - Mérites exceptionnels
 - Apatrides (2 ans séjour) - réfugiés
 - Stock d'anciennes demandes (30.000?) → “3 ans”

III. Comment devient-on belge?

5. Cas exceptionnels

- *Recouvrement* – anciens belges ssi résidence en Belgique
- Attentes légitimes/erreurs administratives?

III. Comment devient-on belge? Entre théorie et pratique...

- Obstacles *institutionnels* - ex. :
 - Acte de naissance
 - Droits d'enregistrement - 150 €
 - Nom/prénom documents
 - Attestation intégration
Bxls/Wallonie?
- Obstacles *pratiques* - réticence
autorités (locales)?

IV. Double nationalité

- Quelle attitude Belgique vis-à-vis double nationalité?
- Sentiment général? Ambivalence:
 - Décideurs politiques binationaux
 - Footballeur naturalisés
 - Enfants de belges expatriés aux USA
- Transformation de la nationalité : d'un lien *régalien* à un lien *utilitaire*

V. Double nationalité

- Droit *actuel* : grande tolérance de la double nationalité
 - Pas d'obligation de renonciation si attribution/acquisition nationalité belge
 - Pas (plus) de perte si attribution/acquisition nationalité étrangère
 - Pas d'obligation de choix entre nationalités

V. Double nationalité

- Doubles nationaux en Belgique?
 - Pas de chiffres précis
 - Catégories:
 - Enfants (parents de nationalités différentes; enfants nés en Belgique de parents étrangers)
 - Adultes étrangers devenus belges
 - Adultes belges ayant acquis nationalité étrangère

V. Double nationalité

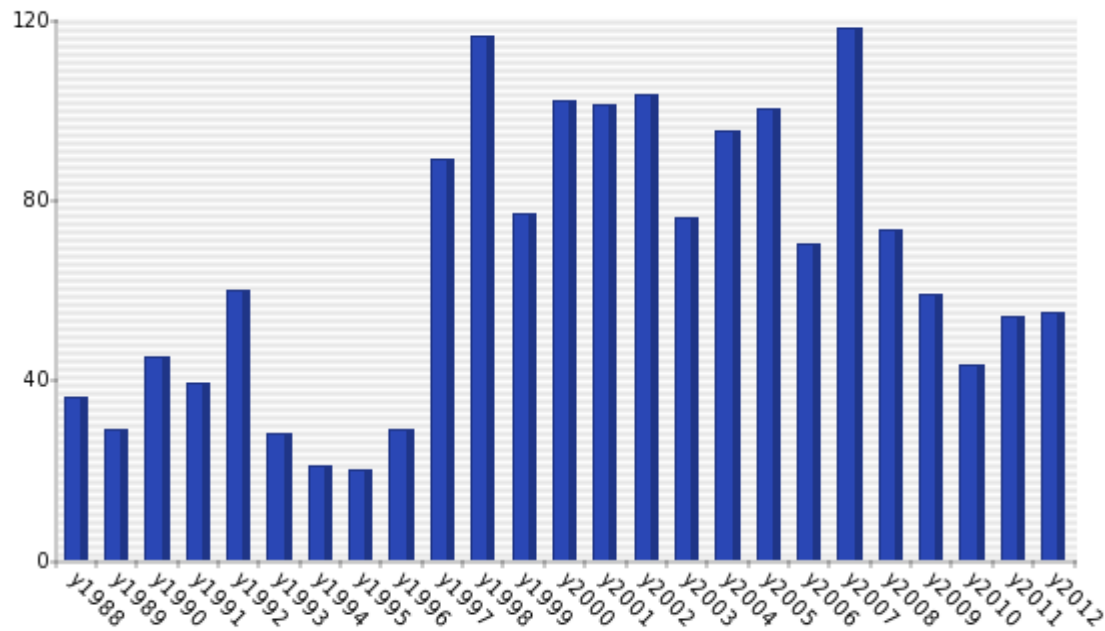
- Doubles nationaux – doubles droits?
 - Droits politiques – double exercice?
 - Droits sociaux – double bénéfice?
 - Droit civil
 - Protection diplomatique

VI. Perte nationalité

Rôle marginal perte nationalité

Source: www.eudo-citizenship.eu

Loss of citizenship (total per year) - Belgium (y1988 - y2012)



Germe - Cedem

VI. Perte nationalité

- Hypothèses:
 - *Renonciation* (art. 22) – statistiques?
 - Belges de papier – perte par non exercice (art. 22)
 - Sauf si déclaration maintien
 - 2006 : 2
 - 2011 : 7

VI. Perte nationalité

- Hypothèses:
 - Déchéance – sanction (art. 23)
 - Fraude lors de l'acquisition
 - Mariage simulé
 - Crimes graves - terrorisme

Conclusion

- Nationalité enjeu politique → capturé par le migratoire
- Qu'est-ce qu'un Belge? Portrait bigarré de la communauté des belges